

Formulaire donateur - Entreprise

• Nom : Prénom :

Adresse :

• Nom du représentant Légal : Prénom :

Fonction :

Tel : Fax :

E-mail :

• Montant de votre don :€

• Souhaitez-vous soutenir une formation spécifique : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, merci de nous indiquer l'intitulé de la formation, du laboratoire de recherche ou de l'opération :

• Souhaitez-vous apparaître dans la liste des donateurs : ☐ Oui ☐ Non

Votre don vous fait bénéficier de déductions fiscales très avantageuses : toute contribution est déductible de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu à hauteur de 60% du montant des dons dans la limite de 20 000 € ou de 5/1000 du chiffre d'affaires HT quand ce montant est plus élevé. (Article 238 bis du code général des Impôts).

Exemple : un don de 10 000 euros coûte à l'entreprise 4 000 euros après déduction fiscale.

Modalités de versement

- Par chèque, libellé à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Guyane.
- Par virement bancaire :

PAIERIE DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE Relevé d'Identité Bancaire
(RIB) 153RIB : 30001 00064 2J630000000 24
IBAN : FR41 3000 1000 642J 6300 0000 024
BIC : BDFEFRPPCCT - Banque de France - 1, Rue la Vrillière – 75001 PARIS

Quel que soit le mode de versement choisi, mentionnez l'objet du versement « Don au CMDTG ».

L'Agent comptable vous adressera un reçu Cerfa 11580 conformément au Code général des Impôts.

Merci de renvoyer ce formulaire à :

CMDTG -Bâtiment de l'ENCRE
Services financiers,
Route de Montabo
97341 CAYENNE CEDEX
<https://cmdt-guyane.fr>

Date :
Signature et cachet :